

GUIDE PRATIQUE NOTE: The second control of the second control of

Chers artisans et commerçants,

Une nouvelle édition du "Guide Pratique" de Saint-Thonan paraîtra début d'année prochaine.

Nouvellement installée dans la commune ou non, votre entreprise n'y est à ce jour pas référencée.

Comme son nom l'indique le "Guide Pratique" est édité une fois par an et est un annuaire des différents acteurs de la commune.

Pour être présent dans la prochaine édition, nous vous invitons à retourner en Mairie ce formulaire dûment complété pour le 10 décembre.

Raison sociale:
Nom et prénom du gérant :
Téléphone : Email :Email :
Site internet :
Description de l'activité (90 caractères maximum) :

Po/Le Maire, Sylvie Marchaland, Conseillère Déléguée à la communication

Mairie de Saint-Thonan

1, place des noyers | 29800 Saint-Thonan
02 98 40 13 33 | mairie@saint-thonan.fr

3 saintthonan | WWW.Saint-thonan.fr



La Mairie de Saint-Thonan agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans ce formulaire pour la gestion du guide pratique. La base légale du traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public. Les données seront conservées 1 an. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement, ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse : dpo@saint-thonan.fr. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.